

Plan climat

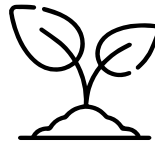
# PLAN D'ACTION PUBLIC

Volet administration municipale



Ville de Mont-Saint-Hilaire





## CHANTIER #1

# FAVORISER LA TRANSITION VERS LA DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Ce chantier cible tous les bâtiments municipaux. Il préconise le choix d'énergies vertes et non émissives de gaz à effet de serre (GES) pour l'alimentation énergétique, en plus de viser une réduction de la consommation d'énergie. La consommation énergétique des bâtiments est responsable de près de 50 % des émissions de GES issues des activités de l'administration municipale.

### CIBLE GÉNÉRALE

(horizon 2030)

Diminuer de 40 % les émissions de GES issues de l'alimentation énergétique des bâtiments municipaux par rapport à l'année de référence 2021.

### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(2024-2026)

Réduire de 15 % la consommation énergétique des bâtiments municipaux par rapport à l'année de référence 2021.

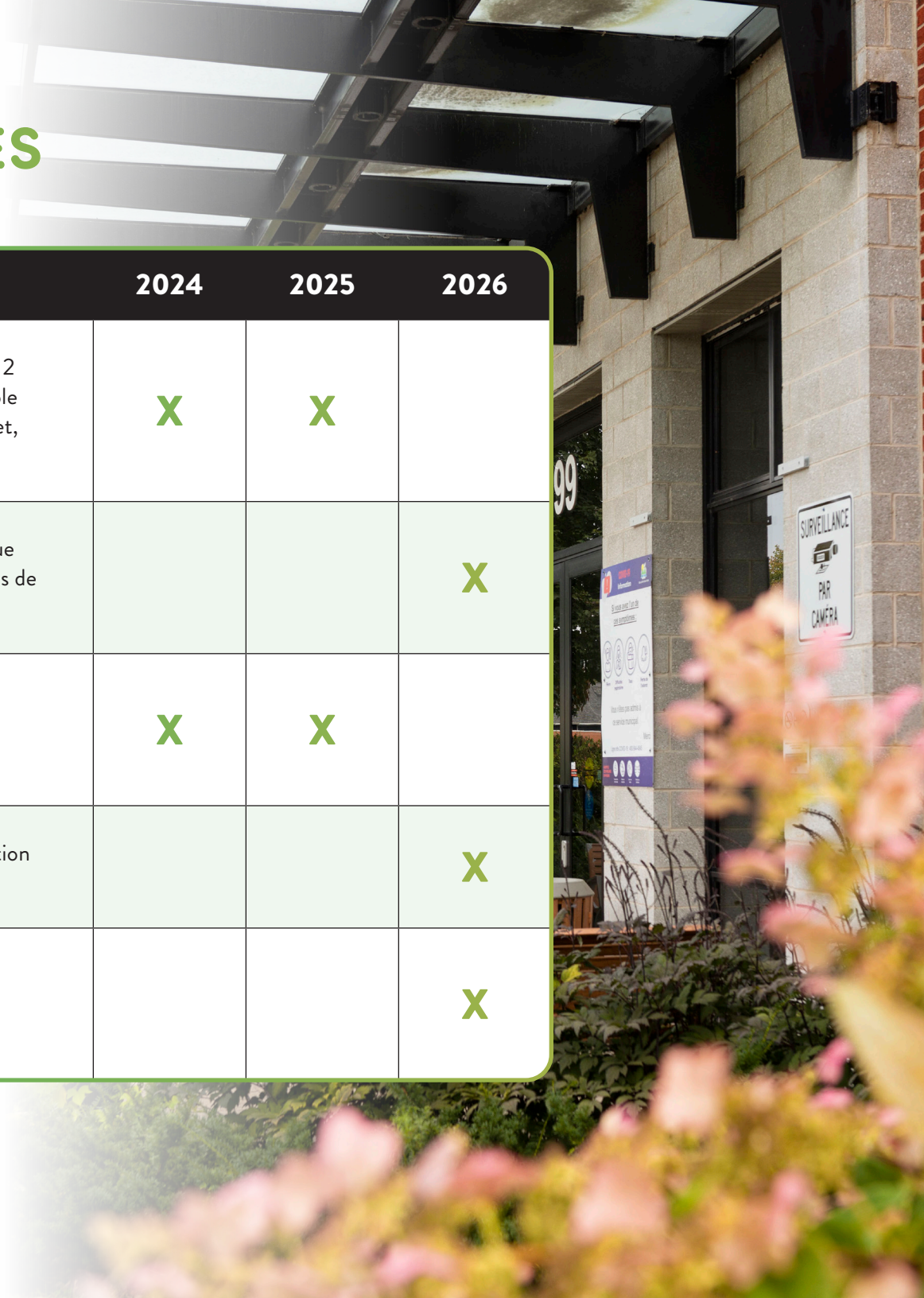
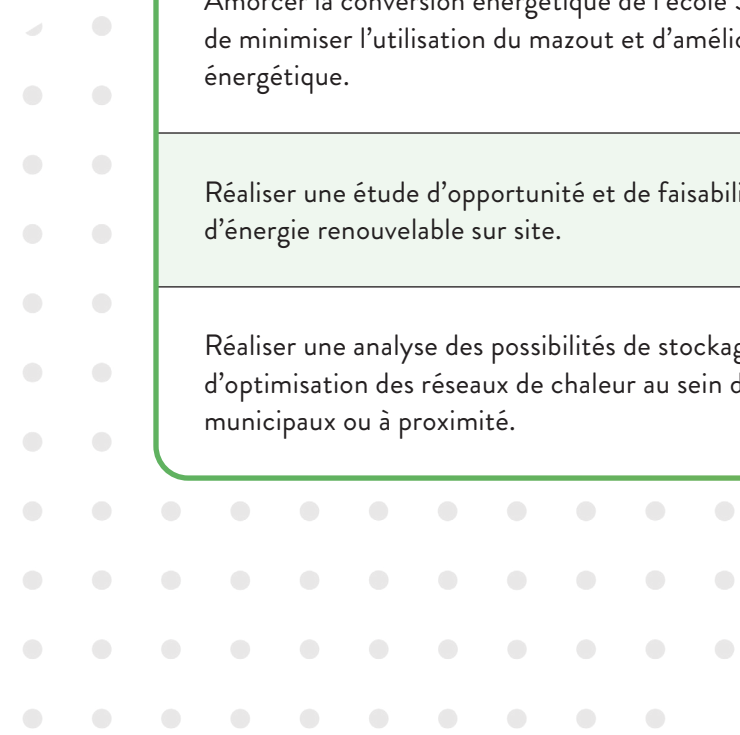
### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Relevés de la consommation énergétique des différents bâtiments municipaux.



# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Réaliser un audit exhaustif selon les normes ASHRAE de niveau 2 pour les 5 bâtiments municipaux les plus émetteurs de GES (école Sacré-Cœur, centre aquatique/hôtel de ville, pavillon Jordi-Bonet, Maison des peuples autochtones et manoir Rouville-Campbell).	X	X	
Amorcer la conversion et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en fonction des recommandations issues des audits de niveau 2 selon les normes ASHRAE.			X
Amorcer la conversion énergétique de l'école Sacré-Cœur afin de minimiser l'utilisation du mazout et d'améliorer l'efficacité énergétique.	X	X	
Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité pour la production d'énergie renouvelable sur site.			X
Réaliser une analyse des possibilités de stockage thermique et d'optimisation des réseaux de chaleur au sein des bâtiments municipaux ou à proximité.			X





# CHANTIER #2

## SE DÉPLACER AUTREMENT



**Ce chantier cherche à transformer les habitudes de déplacement et réduire les émissions de GES dans le cadre des activités régulières du personnel de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. La mobilité est responsable de 32% des émissions de GES issues des activités de l'administration municipale.**

### CIBLE GÉNÉRALE

(horizon 2030)

Réduire de 40 % les émissions de GES du transport lié aux activités municipales, par rapport aux données de l'année de référence 2021;

Réduire de 50 % les émissions de GES liées au déplacement maison-travail du personnel.

### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(2024-2026)

Réduire de 20 % les émissions de GES du transport lié aux activités municipales, par rapport aux données de l'année de référence 2021;

Réduire de 20 % les émissions de GES liées au déplacement maison-travail du personnel municipal.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Évolution des données de consommation de carburant utilisées dans le cadre des opérations municipales;

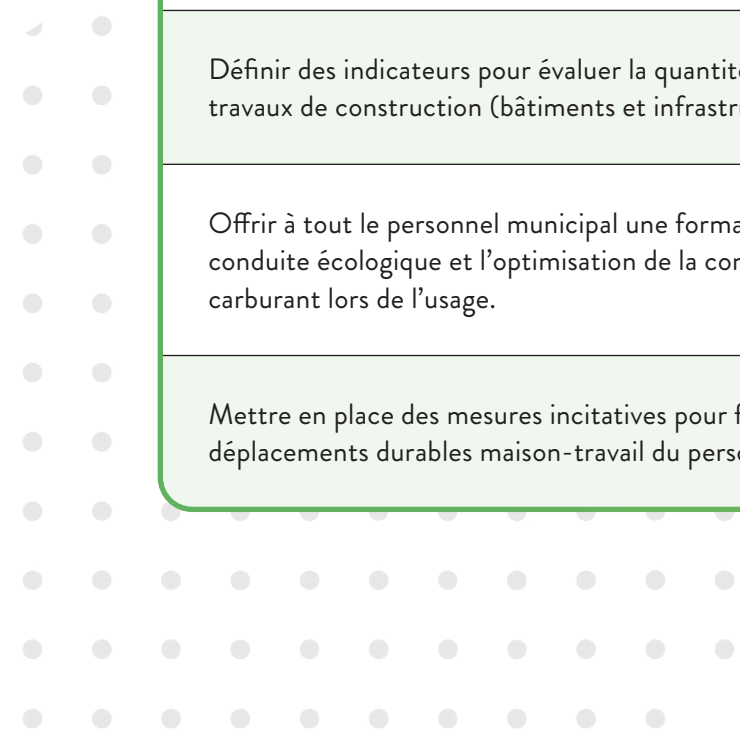
Réponses à un sondage annuel détaillé sur les habitudes de déplacement maison-travail du personnel.





# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Convertir à la propulsion électrique 90 % des voitures de service louées au Centre de gestion des équipements roulants (CGER) et installer les bornes de recharge requises.	X	X	
Louer au CGER deux camionnettes F150 électriques et installer les bornes de recharge requises.		X	X
Mettre en place un projet pilote visant l'électrification d'un véhicule lourd ou spécialisé.			X
Définir des indicateurs pour évaluer la quantité de GES émis lors de travaux de construction (bâtiments et infrastructures).		X	X
Offrir à tout le personnel municipal une formation axée sur la conduite écologique et l'optimisation de la consommation du carburant lors de l'usage.		X	
Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser les déplacements durables maison-travail du personnel.	X	X	X





## CHANTIER #3



# VERDIR LA VILLE ET PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS

Ce chantier est particulièrement axé sur la préservation de la nature. Il vise à planter des arbres, à protéger les milieux naturels et à restaurer la biodiversité sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de bénéficier au maximum des services écologiques offerts par les écosystèmes.

### CIBLE GÉNÉRALE

(horizon 2030)

Augmenter la canopée urbaine pour que, lorsque modélisée à maturité de croissance des arbres, elle couvre au moins 30 % de l'ensemble du territoire;

Contribuer à la protection légale de 30 % des milieux naturels sur le territoire;

Amorcer la restauration de 75 % des milieux naturels appartenant à la Ville par des mesures de contrôle d'espèces exotiques envahissantes et d'amélioration des habitats fauniques.

### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(horizon 2026)

Planter 5 800 arbres sur le territoire hilairemontais;

Hausser de 2 % la superficie de milieux naturels bénéficiant d'une protection légale (passer de 26 % à 28 %);

Amorcer la restauration de 50 % des milieux naturels appartenant à la Ville par des mesures de contrôle d'espèces exotiques envahissantes et d'amélioration des habitats fauniques.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre d'arbres plantés annuellement et évolution de la couverture arborée, lorsque modélisée à maturité de croissance des arbres;

Évolution des superficies de terrain bénéficiant de mesures de conservation légale (évolutif en fonction des opportunités émergentes);

Pourcentage des colonies de plantes exotiques envahissantes recensées qui bénéficient de mesures de contrôle;

Nombre et nature des habitats fauniques ou milieux naturels dont la restauration a commencé.



# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Établir le diagnostic du couvert arboré municipal et de sa diversité spécifique et fonctionnelle afin de mieux comprendre sa vulnérabilité face aux changements climatiques.		X	X
Planter 5 800 arbres sur l'emprise municipale.	X	X	X
Saisir toutes les occasions pour protéger légalement les milieux naturels de haute valeur écologique (acquisition, servitudes de conservation), notamment en périphérie du mont Saint-Hilaire et dans les principaux corridors écologiques.	X	X	X
Appliquer des mesures d'éradication, de contrôle et de confinement d'espèces exotiques envahissantes (terrestres ou aquatiques) sur les terrains, bassins et cours d'eau municipaux où des colonies ont été recensées.	X	X	X
Restaurer 1 milieu humide.			X





## CHANTIER #4

### CONSOMMER SOBREMENT ET LOCALEMENT



**Ce chantier s'attaque aux modes d'approvisionnement et à la gestion déficiente des matières résiduelles dans le cadre des activités de l'administration municipale.**

#### CIBLE GÉNÉRALE

(d'ici 2030)

Avoir intégré les principes d'une gestion durable des matières résiduelles en maximisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation de tous les types de matières résiduelles (incluant les résidus de construction, de rénovation et de démolition) générées par les activités municipales.

#### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(d'ici 2026)

Noter une tendance à la baisse des quantités de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement;

Noter une nette tendance à la hausse de la quantité de résidus de CRD recyclés, réutilisés ou valorisés.

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Évolution des données de levée de matières résiduelles;

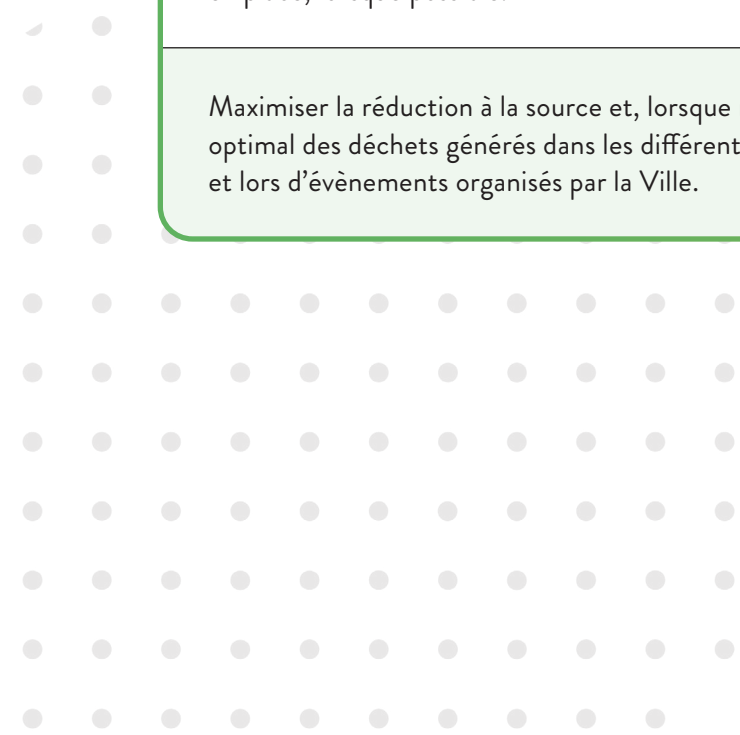
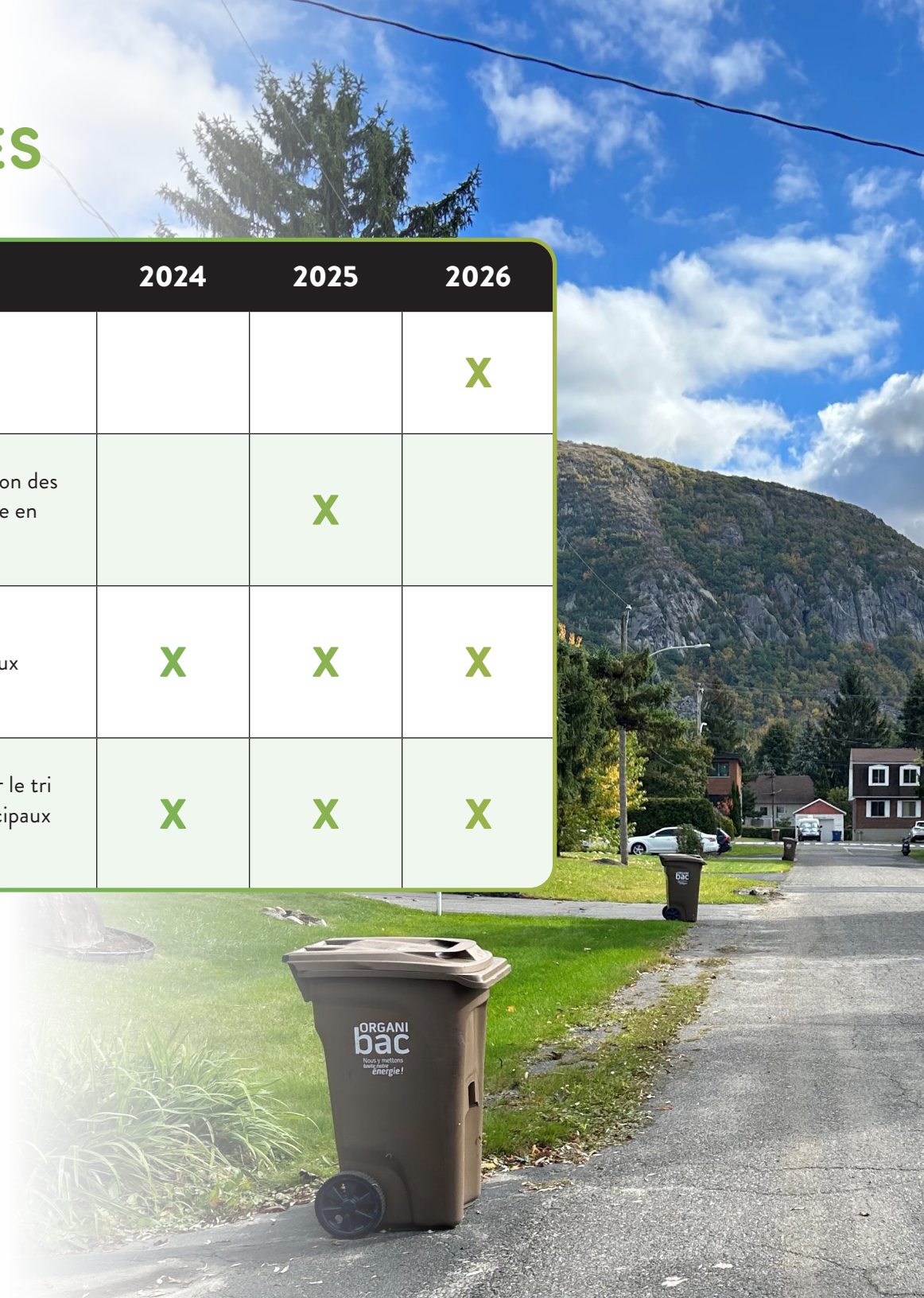
Évolution des quantités de résidus de construction recyclés, réutilisés ou valorisés dans le cadre des chantiers municipaux.

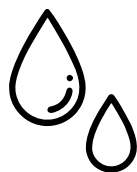




# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Développer et adopter une politique d'approvisionnement responsable.			X
Adopter un plan de valorisation, de récupération et de réutilisation des résidus de CRD (construction, rénovation, démolition) et mettre en place un système de mesure et de suivi des progrès.		X	
Lors de travaux de génie civil (infrastructures), poursuivre la valorisation des matériaux recyclés et la valorisation des matériaux en place, lorsque possible.	X	X	X
Maximiser la réduction à la source et, lorsque nécessaire, assurer le tri optimal des déchets générés dans les différents bâtiments municipaux et lors d'évènements organisés par la Ville.	X	X	X





## CHANTIER #5

# FAVORISER UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU



**Ce chantier tient compte de l'eau sous toutes ses formes : eau potable, de surface, souterraine et de ruissellement. Il vise particulièrement à protéger la qualité de l'eau et à conserver les quantités d'eau disponible.**

### CIBLE GÉNÉRALE (d'ici 2030)

Se maintenir sous le seuil de consommation moyenne québécoise (résidentielle et totale) ciblée selon la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP 2019-2025 et suivantes);

Noter une tendance à la baisse d'au moins trois types de contaminants acheminés au Richelieu par le réseau d'égout pluvial aux sites d'échantillonnages.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Évolution des données mensuelles et annuelles de consommation d'eau potable publiées par la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu;

Résultats d'échantillonnages 2024 puis 2030 des affluents pluviaux à la rivière Richelieu.





# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Identifier une donnée de référence concernant la qualité de l'eau acheminée à la rivière Richelieu par les émissaires pluviaux et les cours d'eau.	X		
Dans le but de réduire les risques de surverse à la rivière Richelieu, assurer la séparation des réseaux d'égouts unitaires, procéder annuellement à l'entretien de conduites sanitaires par la réhabilitation et construire 1 ouvrage de rétention sanitaire.	X	X	X
Débuter la production d'un plan directeur des eaux pluviales pour mieux répondre aux extrêmes météorologiques.		X	
Favoriser l'infiltration des eaux pluviales et intégrer la biorétention des surfaces (ex. noues végétalisées, jardins de pluie, puits percolants, etc.) aux projets d'aménagements urbains et de génie civil, lorsque possible.	X	X	X
Assurer notamment la formation du personnel municipal au sujet des impacts prévus des changements climatiques sur la ressource en eau (événements climatiques extrêmes, capacité du réseau à y répondre, réduction de la quantité et qualité de l'eau potable, etc.).		X	X
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (2019-2025 et suivantes) en mettant l'accent sur les changements climatiques.	X	X	X
Poursuivre et améliorer la détection et la correction des fuites et pertes d'eau sur le réseau d'aqueduc, de façon à maintenir la tendance à la baisse du volume d'eau perdu.	X	X	X



## CHANTIER #6

# HARMONISER CROISSANCE URBAINE ET PROTECTION DU TERRITOIRE



**Ce chantier vise à protéger la diversité de milieux naturels et la zone agricole productive tout en optimisant la croissance à l'intérieur du périmètre urbain. Il vise également à répondre aux questions d'accessibilité et d'abordabilité des logements et de croissance démographique.**

### CIBLE GÉNÉRALE

(d'ici 2030)

Optimiser la croissance urbaine à l'intérieur du périmètre d'urbanisation déjà établi;

Noter une hausse du nombre de logements abordables.

### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(d'ici 2026)

Établir un cadre d'action.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Évolution de la mise en œuvre du « Plan habitation » (évolutif en fonction des opportunités);

Statistiques relatives à l'implantation de diverses mesures (gestion des eaux pluviales, mobilité durable, couvert arboré, etc.) dans les projets de développement déposés auprès du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement (SATE) de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.





# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Assurer l'arrimage des outils urbanistiques municipaux avec les prescriptions du schéma d'aménagement de la MRC et du PMAD révisé de la CMM (seuils de densité minimale, corridor de transport en commun, accessibilité piétonne, etc.).			X
Mettre en place les conditions favorisant l'augmentation du parc de logements abordables bien adaptés pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques des populations plus à risque.		X	
Réaliser un diagnostic des secteurs à faible intensité carbone pour optimiser une croissance urbaine sobre en carbone.	X	X	X
Poursuivre l'intégration des principes de développement durable (écoquartier) aux projets de développement et de redéveloppement immobiliers.	X	X	X
Assurer la formation du personnel du service de l'aménagement du territoire et de l'environnement (SATE) sur les tendances et solutions pratiques liées aux thématiques de la décarbonation, la résilience et l'adaptation aux changements climatiques.	X	X	X



## CHANTIER #7

# FAVORISER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ



Ce chantier cherche à assurer une préparation adéquate pour assurer la sécurité en cas d'évènements climatiques extrêmes. Il traite aussi de la santé mentale, touchant aux enjeux d'écoanxiété, de solastalgie (ensemble des souffrances physiques et psychiques ressenties devant les conséquences négatives des changements climatiques et environnementaux) et d'éventuels chocs post-traumatiques.

### CIBLE GÉNÉRALE

(d'ici 2030)

Les actions mises en œuvre en 2024-2026 se concentrent sur le diagnostic de vulnérabilité des bâtiments. Cette première étape permettra par la suite de fixer les cibles précises à atteindre d'ici 2030.

### CIBLE INTERMÉDIAIRE

(d'ici 2026)

Évaluer l'état de vulnérabilité des enveloppes des bâtiments municipaux face à différents aléas climatiques;

Mettre en place un cadre fort pour le soutien du personnel municipal face à l'écoanxiété et aux chocs post-traumatiques potentiellement vécus en cas d'évènement climatique exceptionnel.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Diagnostic de vulnérabilité des bâtiments finalisé;

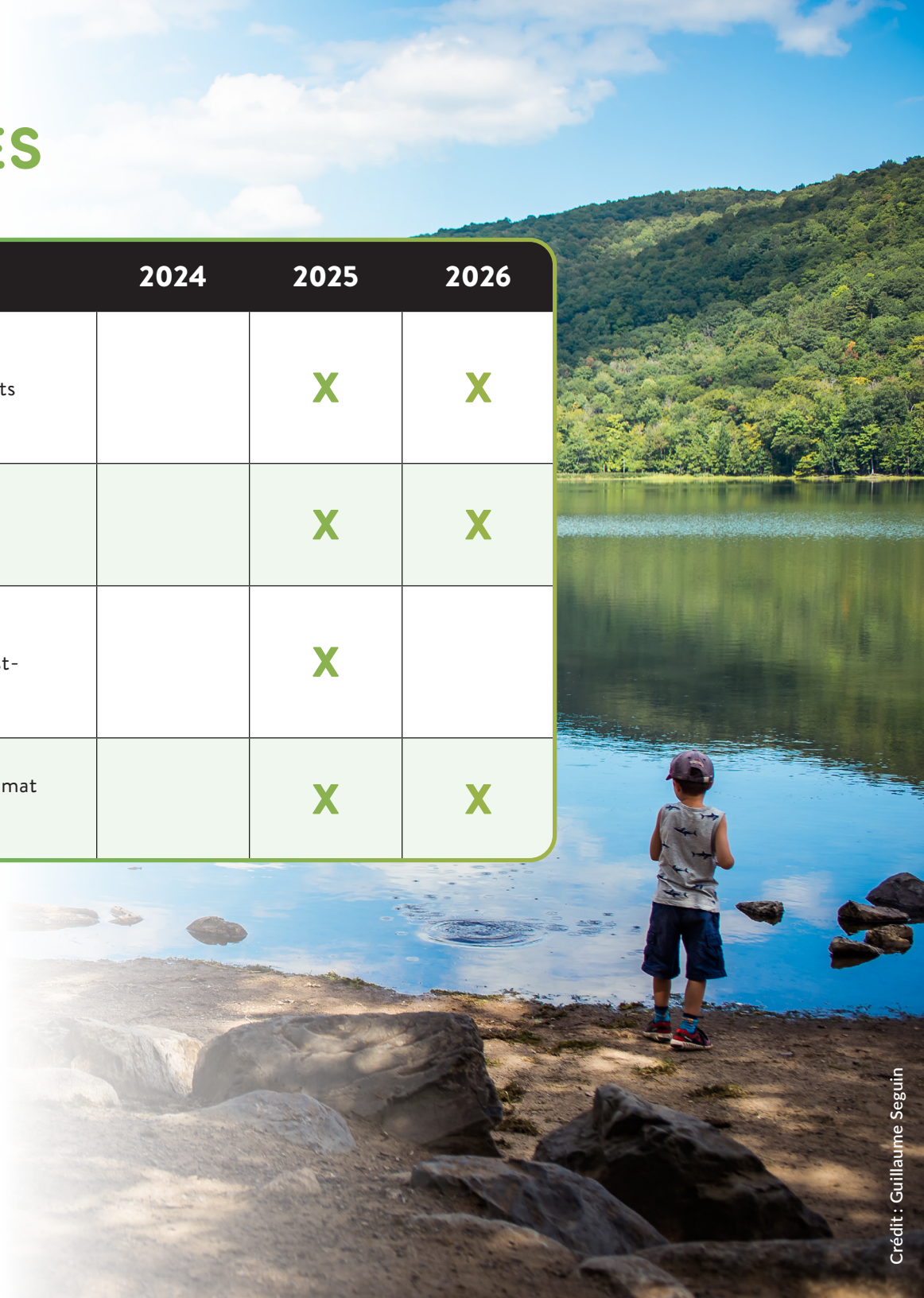
Nombre d'employées et d'employés formés;

Nombre et nature des mesures mises en place dans le cadre du programme d'aide aux employés.



# ACTIONS MUNICIPALES

	2024	2025	2026
Former le personnel du service des bâtiments sur l'impact des changements climatiques et la nécessaire résilience des bâtiments municipaux.		X	X
Évaluer l'état de vulnérabilité des enveloppes des bâtiments municipaux face à différents aléas climatiques.		X	X
Mettre à jour et diffuser le programme d'aide aux employés municipaux pour contrer l'écoanxiété ou de potentiels chocs post-traumatiques.		X	
Former le personnel municipal sur la motivation d'agir pour le climat comme réponse positive à l'écoanxiété et à la solastalgie.		X	X







Ville de Mont-Saint-Hilaire

[villemsh.ca](http://villemsh.ca)